

« Entente de Sant'Egidio »

ACCORD POLITIQUE POUR LA PAIX EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Nous, représentants de SE M. Faustin A. Touadéra, Président de la République Chef de l'Etat, et du Gouvernement de la République Centrafricaine,

Représentants de tous les groupes politico-militaires du Pays, provenant de toutes les régions, représentants toutes ses composantes dans leur diversité,

Réunis à Rome sous la médiation de la Communauté de Sant'Egidio, qui s'engage sans relâche depuis des années pour la paix en Centrafrique,

En présence de délégations centrafricaines représentant l'Assemblée Nationale et la classe politique,

En présence de l'émissaire de SE le Cardinal Nzapalainga, archevêque de Bangui,

En présence du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en République Centrafricaine, M. Parfait Onanga-Anyanga,

En présence des représentants de l'Union Européenne, de la Communauté internationale et du Gouvernement Italien,

Préambule

Conscients de la situation de crise que traverse notre Patrie, et de la nécessité de mettre fin à la violence et de la mener définitivement vers sa renaissance et sa reconstruction ;

Conscients des efforts qu'ils ont déployés, nous remercions les Nations Unies, l'Union Africaine, la CEEAC, la CEMAC, l'Union Européenne, la CIRGL, l'OCI et l'OIF et l'ensemble de la communauté internationale pour instaurer la stabilité en République Centrafricaine;

Nous remercions aussi tous ceux qui ont menés des efforts pour la réconciliation en République Centrafricaine et particulièrement leurs Excellences les Présidents Idriss Déby Itno, Denis Sassou Nguesso, Paul Biya, Ali Bongo Ondimba, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo et José Eduardo dos Santos, leurs Excellences Alpha Condé, Président en exercice de l'Union Africaine, et Moussa Faki, Président de la Commission de l'Union Africaine;

Considérant que les souffrance du peuple centrafricain sont grandes et que tous doivent agir pour bâtir le bien commun au-delà des divergences politiques légitimes ;

Conscients de la nécessité de placer les victimes au centre des préoccupations afin que réparation soit faite;

Considérant que l'une des premières grandes ressources du Pays est représentée par son peuple tolérant, pacifique et laborieux ;

Décidés à contribuer à la consolidation d'une société unie, fraternelle et solidaire ;

Ensemble, nous réaffirmons

- Notre attachement à l'histoire, à l'intégrité territoriale, aux valeurs et principes constitutionnels de la République, à la démocratie, aux droits de l'homme, à la liberté de croyance et de culte;
- Le droit et devoir de toutes les forces vives de la Nation, à participer à l'édification d'un Pays prospère et indépendant et de garantir la participation politique et citoyenne de tous, dans tous les secteurs sociaux et politiques, sans distinction de religion et appartenance ethnique ou régionale ;
- Que les droits des personnes à la vie, à la liberté et à la sécurité sont sacrés et inviolables pour tout citoyen et pour toute personne vivant sur notre territoire, y compris les travailleurs humanitaires internationaux et les casques bleus, et qu'ils doivent être défendus par la loi ;

Nous nous engageons :

1. Sur le plan politique

- à la mise en place immédiate de la part des groupes politico-militaires d'un cessez-le-feu sur toute l'étendue du territoire national, sous le contrôle de la communauté internationale, comme étape fondamentale sur le chemin de la paix définitive, par la cessation de tout type d'hostilité ;
- Le gouvernement se charge d'obtenir la représentativité des groupes politico-militaires à tous les niveaux relatifs aux DDRR, Réforme du Secteur Sécuritaire et Réconciliation Nationale, la prise en charge des leaders des groupes par le Programme National du DDRR et l'ajustement des indemnités des représentants au CCS, afin de réaliser une meilleure coordination entre les Nations Unies, les mouvements politico-militaires et les autres institutions internationales sur le DDRR, afin de contribuer à la mise en œuvre des autres programmes de reconstruction du Pays et de faciliter le rôle de l'Assemblée Nationale sur la gestion du processus ;
- au respect des autorités légitimes, issues des élections législatives et présidentielles de 2016;